

CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE

Réunion du 23 mars 2017
Ecole élémentaire Paul Baudry 75008

Compte Rendu

Etaient présents :

- Jeanne d'Hautesserre, maire
- Catherine Lecuyer, conseiller d'arrondissement et conseiller de Paris
- Eve Desbonnets, conseiller d'arrondissement
- Marc Pacheco, conseiller d'arrondissement
- Corinne Barlis, conseiller d'arrondissement

Le bureau du Conseil consultatif de Quartier : Marielle Liberman-Gawin (réfèrent), Laurent Jeannin-Naltet, Sophie Lemoine, Diana Maldjian, Sophie Méchadier.

La séance est ouverte à 18h50

1/ CREATION DE L'ASSOCIATION « PONTHIEU D'ABORD(S) »

Présentation par Hélène Parmentier, présidente de « Ponthieu d'Abord(s) »

Comme annoncé lors des réunions précédentes, une association dédiée à la rue de Ponthieu a été créée (publication au Journal Officiel le 18 mars 2017).

L'association a pour objectif la défense des intérêts et des droits des riverains de la rue de Ponthieu et des voies avoisinantes. Nombreux ont des réclamations à exprimer, mais ne pouvaient le faire qu'une fois par an. Pour mieux les considérer, l'association « Ponthieu d'Abord(s) » sera un interlocuteur permanent afin de recueillir les remarques, les construire et les faire remonter. Les adhésions sont ouvertes. Adresse mail de l'association : ponthieudabords@gmail.com

2 / SECURITE

Invités : Muriel Sobry, commissaire central du 8^{ème} arrondissement et Pierre Cabon, commissaire central adjoint

■ **Signature du Contrat Local de Sécurité**, ce jeudi 23 mars. Ce dernier met en place une coopération (Mairie / Préfet / Procureur de la République) portant sur la prévention et la lutte contre l'insécurité. Mme d'Hautesserre a souligné qu'au cours de la signature le Préfet a longuement parlé de la rue de Ponthieu, ainsi que des nuisances apportées aux riverains comme aux touristes.

■ **Intervention de Muriel Sobry**. Les pics des incidents de la rue de Ponthieu se situent à la sortie des boîtes de nuit. Les forces de l'ordre se trouvent face à une population très alcoolisée et donc peu sensible aux menaces d'interpellation. Il y a eu des incidents plus graves, dont trois avec usage d'arme et une victime collatérale, largement relayés par les médias.

Mais, il ne faut pas céder à un sentiment d'impuissance.

> Depuis, la mi-février, sont menées **des opérations extrêmement visibles, coercitives et contraignantes**. Le vendredi, samedi, dimanche, à des heures aléatoires et durant 2 heures, il s'agit d'opérations de contrôle d'identité et de palpation en règle, à partir de la rue de La Boétie. A l'issue de ces contrôles, on compte 28 interpellations.

> **Le Préfet de police et le Procureur se sont engagés dans une démarche partenariale.** Ainsi, tout interpellé est déféré.

> **La dissuasion sur les exploitants.** La surveillance des exploitants qui ne prennent pas toutes les mesures de garantie de sécurité se poursuit.

1- Ainsi, une « Charte de tranquillité » a été mise en place pour la rue de Ponthieu entre la Préfecture et ces professionnels : une première réunion a déjà eu lieu. Cette Charte vise à engager les gérants d'établissements qui reçoivent du public à respecter la tranquillité du voisinage ainsi que l'ensemble des lois et règlements applicables à leur exploitation en les invitant à renforcer leurs propres dispositifs de sécurité sous toutes ses formes.

2- Une réunion a eu lieu entre les services du Commissariat central et les représentants des deux syndicats de la galerie du 66 Champs-Élysées, au cours de laquelle a été évoquée la question d'une fermeture de la galerie. Les interlocuteurs ont paru sensibles à la proposition.

3- Pour rappel, on dénombre 8 fermetures administratives en 2016 et déjà 5 en 2017.

> **Réflexion sur la piétonisation de la rue de Ponthieu.** La décision n'est pas facile à prendre. Les forces de l'ordre ont essayé beaucoup de choses et souhaitent agir dans la pérennité. Cette solution permettrait déjà d'éviter les nuisances sonores. Il s'agirait de fermer la rue le vendredi et le samedi de minuit à 6 heures.

> **Redorer le blason de la rue de Ponthieu.** Le Commissariat central souhaite redonner confiance aux petites brasseries qui ferment avant 2 heures du matin par crainte de cette population nocturne. Les « bons » professionnels ne veulent plus être discriminés par les « mauvais ». N'oublions pas non plus que les Champs-Élysées sont un haut quartier touristique. Il ne faut pas désertifier la rue de Ponthieu.

> **Le Commissariat a besoin de témoignages qui puissent constituer des preuves.** Ainsi, si on peut établir qu'une personne est sortie très alcoolisée d'un établissement précis, on peut enclencher une sanction administrative.

■ **Intervention de Pierre Cabon.** Plusieurs fermetures administratives sont en cours, ne portant pas sur des établissements dansants. Une, mercredi 22 mars, une autre prévue pour la semaine du 28 mars. Le rôle de l'association « Ponthieu d'Abord(s) » serait bien de faire remonter le plus d'informations possibles. Sur les horaires des établissements de nuit, il existe un problème avec les textes : il y a bien l'obligation de fermer à 7 heures du matin, mais ils ont la possibilité d'ouvrir ... à 7 heures sans délai de latence. Ils baissent parfois leur rideau une minute pour le rouvrir tout de suite.

Un arrêté spécifique a interdit sur les rues de Ponthieu et Pierre Charron toute nouvelle ouverture d'établissement de nuit et tout accord de licence IV. Il y a actuellement 10 boîtes de nuit (proprement dites) rue de Ponthieu dont certaines ont ouvert il y a plus de trente ans.

3 / VOIRIE

Invité : Chef de la 5^{ème} Section Territoriale de Voirie (Ville de Paris), Mael Perrono

■ Etat des lieux des travaux en cours

> Travaux des concessionnaires

Enedis (renouvellement du réseau) : rue de Berry (jusqu'à fin mars) ; rue d'Artois (jusqu'à fin avril) ; rues de Ponthieu et Paul Baudry (jusqu'à début mai).

Cpcu (inspection réseau) : 3 au 15 rue de Berry (avril-mai) ; côté pair rues de Berry et Ponthieu (mi-juin à mi-juillet) ; côté impair rues de Berry et Ponthieu (juillet-août).

Poste rue de La Boétie (Climpespace) : jusqu'au 10 juillet.

Ratp (place Chassaigne-Goyon) : fin du chantier fin août. Ensuite, la Ratp a la charge de remettre en état la place (arbres y compris).

> Emprises chantiers

Ambassade du Canada (130, rue du Faubourg Saint Honoré) : Climespace (jusqu'à fin mai), puis chantier rénovation jusqu'en 2018.

Ex Virgin (52, Champs Elysées) : travaux de rénovation jusqu'à fin juillet 2018. Souci avec l'arrêt de bus qui a été déplacé et du poteau d'indication.

Apple (angle rue Washington) : autorisation de curage jusqu'à fin avril ; sur l'emprise des travaux à venir pas encore de demande d'autorisation.

> Questions des participants

Campion (marché de Noël et Roue) : Madame d'Hauteserre annonce que le marché de Noël n'occupera plus le rond-point autour des fontaines. La roue devait être démontée fin mars, mais il est actuellement en procès avec la Ville de Paris. Sur la qualité des marchands, chaque année, il lui est demandé des efforts, mais le dossier présenté est à chaque fois différent de la réalité !

Mauvais état des trottoirs des Champs-Elysées : le budget alloué en 2017 pour la rénovation des dalles est de 80 000 euros. Ce qui est peu par rapport à la fréquentation et à l'attrait touristique. Les services de la Voirie ne peuvent pas obtenir plus.

Propreté : plusieurs personnes présentes demandent quel est le plan d'action en la matière et le bilan. Ce thème sera inscrit en question prioritaire lors du prochain Conseil de Quartier.

Fontaines du Rond-Point : une réunion a adopté le projet présenté par les frères Bouroullec. Il doit être validé par le Préfet de Région. La rénovation est assurée par des fonds entièrement privé (4 millions d'euros).

4/ VŒUX

1 - Le bureau du Conseil de quartier Saint Philippe du Roule rappelle ses propositions de réaménagement de la place Chassaigne-Goyon déposées dans le budget participatif. Le CCQ demande instamment qu'à l'occasion de la fin des travaux RATP, à l'automne 2017, les sept arbres soient replantés, les bancs publics réinstallés et que des aménagements végétaux soient disposés (buissons, grillages bas, jardinières...) afin d'interdire l'accès, la circulation et le stationnement des deux-roues motorisés

Le vœu a été adopté en séance.

2 - Le bureau du Conseil de quartier Saint Philippe du Roule souhaite la mise en place de corbeilles de rue avec éteignoir autour des blocs d'immeubles qui en sont dépourvus. Exemple : au droit du 73 avenue Franklin Roosevelt (présence d'un abribus et d'une boulangerie très fréquentée).

Le vœu a été adopté en séance.

5/ ELECTION DU BUREAU

En l'absence de nouvelles candidatures, le bureau du Conseil Consultatif de Quartier Saint Philippe du Roule a été réélu à mains levées.

Pour rappel : Marielle Liberman-Gawin, Laurent Jeannin-Naltet, Sophie Lemoine, Diana Maldjian, Sophie Méchadier. Référent : il sera désigné lors d'une prochaine réunion du bureau.

Le bureau du Conseil de Quartier